

L'incendie de Notre-Dame fait pleurer pour « des bouts de bois » pour la responsable de l'UNEF



Article rédigé par *Boulevard Voltaire*, le 17 avril 2019

Source [Boulevard Voltaire] « *Allo, l'UNEF, allez-vous enfin réagir aux tweets racistes de votre vice-présidente lilloise Hafsa Askar ?* »

Le 29 décembre 2017, la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme avait, par ces mots, interpellé « brièvement » (La LICRA avait supprimé son message quelques heures après publication), sur Twitter, la jeune femme vice-présidente du syndicat étudiant lillois UNEF, en joignant une capture d'écran sur laquelle on pouvait voir les paroles de l'intéressée :

« *On devrait gazer tous les blancs, cette sous-race.* »

Cette adorable jeune femme expliquait sans retenue son racisme haineux ciblant spécifiquement les Blancs : « *Je suis une extrémiste anti-blancs [...] le monde serait bien mieux sans blancs.* »

Suite à ces injures, que croyez-vous qu'il arriva ? Rien, elle changea simplement son adresse Twitter !

Pourtant ce monstrueux envoi aurait dû tomber sous le coup de la loi pour racisme, un racisme primaire, viscéral, quasiment d'école pour étudiant en droit.

Or, figurez-vous que, ce 15 avril, elle a remis cela sur Twitter en s'en prenant, cette fois-ci, aux catholiques à travers l'incendie de Notre Dame de Paris : « *Je m'en fiche de Notre-Dame de Paris car je m'en fiche de l'Histoire de France.* »

« *Jusqu'à les gens ils vont pleurer pour des bouts de bois... Wallah vs aimez trop l'identité française alors qu'on s'en balek objectivement c'est votre délire de petits blancs.* »

Hélas, ce type de message ne fut pas le seul, ce soir-là ; des centaines, aussi vindicatifs, expliquaient doctement que l'incendie de la cathédrale était la réponse vengeresse d'Allah au tweet du jeune Hugo sur la Kaaba.

J'attends avec impatience de voir si la lettre de *Témoignage chrétien* et l'hebdomadaire *La Vie* vont faire état de ces ignominies ?

J'attends, aussi, avec hâte de savoir ce que fera le réseau social face à ces débordements de haine raciste et antireligieuse ?

J'attends, encore, avec empressement le communiqué de l'UNEF condamnant avec la plus grande sévérité ce genre de propos.

Mais peu d'illusions à se faire de ce côté-là quand on sait que l'organisation étudiante « représentative » avait répondu, en décembre 2017, à un correspondant indigné par le propos de Hafsa Askar : « *Merci Jean-Michel, le bureau national de l'UNEF va se réunir et réfléchir à comment vous pisser dessus. Bonne journée et continuez d'envoyer des requêtes.* »

J'attends, surtout, que Mme Belloubet et M. Castaner fassent enfin leur travail en enquêtant et saisissant la

Justice pour ces paroles avérées tombant sous le coup de la loi no 72-546 du 1er juillet 1972 sur la lutte contre le racisme avec « *provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de leur origine ou de leur appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée* ».

Si toutes ces attentes se révélaient sans conséquences, alors nous aurions la preuve que la France n'est plus la France et que la Justice qui s'acharne contre les Identitaires n'est plus appliquée correctement dans notre pays.